LE REMÉANDRAGE DU MELEUC À LA MOLÉE

Le muscardin

Muscardinus avellanarius

Espèce protégée, le Muscardin est un petit rongeur gros comme une souris. Il vit dans les ronciers, haies ou taillis touffus. Dans les arbres, il passe avec agilité de branche en branche grâce à une queue lui servant de balancier. Il se nourrit majoritairement de végétaux et raffole de noisettes. L'animal est nocturne et hiberne, ce qui le rend particulièrement difficile à observer.

Le Meleuc est un cours d'eau jouant un rôle majeur dans l'approvisionnement en eau potable du pays de Saint-Malo. Il traverse la commune du Tronchet avant de rejoindre la retenue de Mireloup. Entre 2021 et 2022, il a été reméandré sur 1670 m afin de retrouver son ancien lit, modifié il y a quelques centaines d'années pour assainir les terres. Après une première phase de travaux en forêt du Mesnil, 792 m de cours d'eau ont été reméandrés sur les prairies humides de la Molée, dans le bourg du Tronchet.

Cette opération a permis de restaurer les fonctionnalités hydrauliques et écologiques de 9 ha de zones humides et d'améliorer la qualité et la quantité de la ressource en eau.

Désormais, la rivière a retrouvé son aspect naturel et sinueux : les méandres ralentissent les écoulements et diminuent les crues, favorisent l'infiltration et le maintien de l'eau dans le sol, permettant ainsi aux nappes d'eau souterraines de se recharger pour les besoins en eau potable. L'eau est mieux oxygénée et arrive fraîche et pré-épurée dans l'étang de Mireloup.

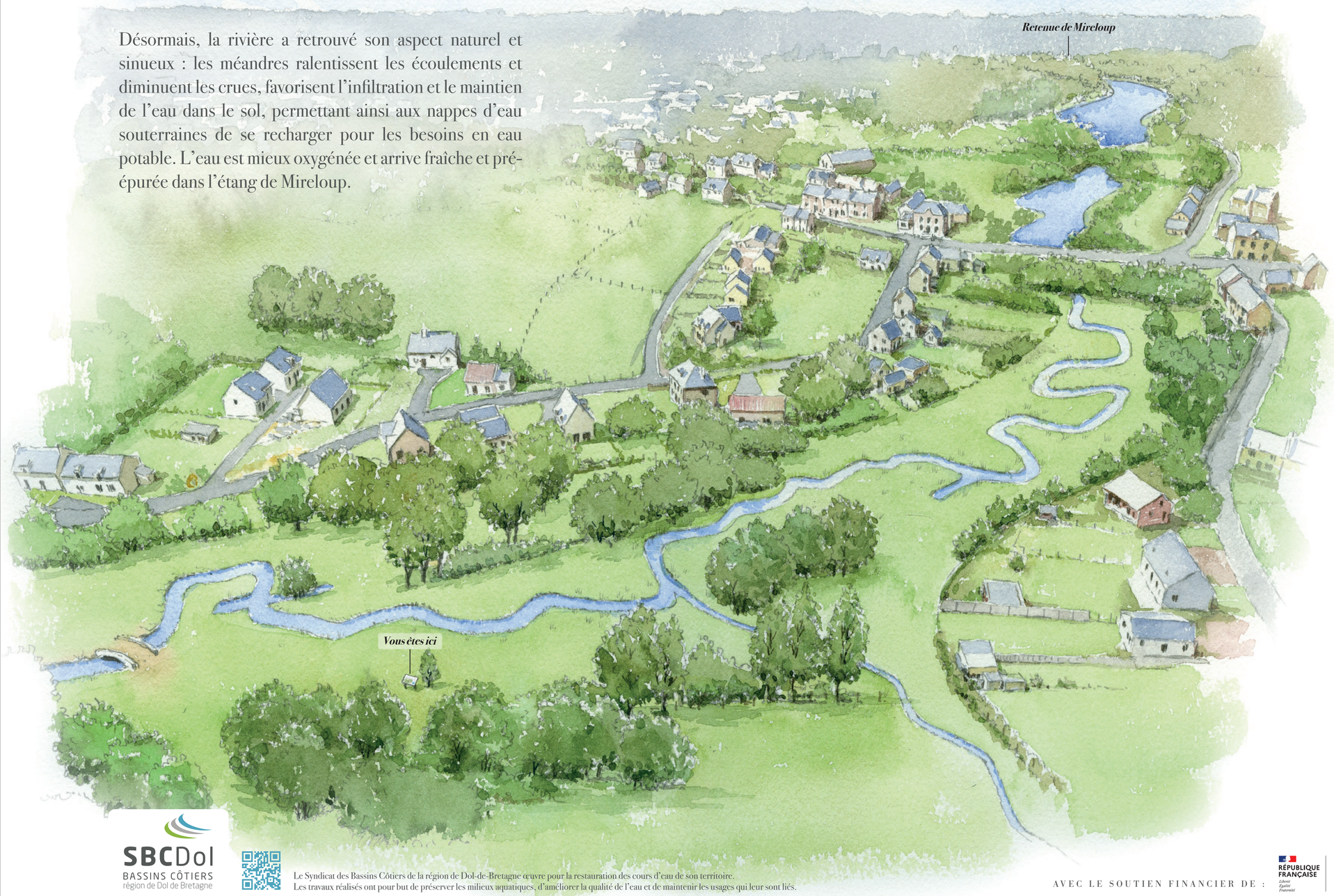

RETROUVER UNE MOSAIQUE D'HABITATS

Les zones humides sont le berceau d'une importante biodiversité qu'il convient de préserver.

Après l'acquisition des parcelles de la Molée par la municipalité du Tronchet, les espèces invasives (peupliers, bambou, laurier palme...) ont été retirées. Une mosaïque d'habitats (saulaies, haies, futaies et baliveaux) abritant une faune et une flore riche et variée, a été conservée. Des mares et des bras morts ont été recréés pour enrichir la biodiversité : truites, anguilles, goujons ou brochets y retrouvent des zones de frayère, de gîte et de nourrissage.

Le potamot nageant

Potamogeton natans

Le Potamot nageant est une plante aquatique à feuilles flottantes ovales. Elle affectionne les eaux calmes ou stagnantes tels que les bras morts de rivières. L'oxygène qu'elle produit préserve la faune aquatique qui vient y trouver refuge et permet aux bactéries de décomposer la matière organique (feuilles mortes...). La plante filtre et purifie l'eau en se nourrissant des nutriments issus de cette décomposition.

LES ZONES HUMIDES : DES CHÂTEAUX D'EAU NATURELS

Avant d'être potabilisée, l'eau que vous buvez passe par des zones humides. Les préserver est primordial :

* elles agissent comme un filtre épurateur et contribuent au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau,
* telles des « éponges naturelles », elles stockent l'eau pendant les crues (limitant les inondations) et la restitue à la rivière en période de sécheresse, augmentant ainsi les réserves d'eau et permettant de faire face à la pénurie d'eau lorsque celle-ci se fait rare.

SBCDol
BASSINS CÔTIERS
région de Dol de Bretagne

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne œuvre pour la restauration des cours d'eau de son territoire.
Les travaux réalisés ont pour but de préserver les milieux aquatiques, d'améliorer la qualité de l'eau et de maintenir les usages qui leur sont liés.

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité · Agence de l'eau Loire-Bretagne · Ille & Vilaine LE DÉPARTEMENT
ET LE SOUTIEN TECHNIQUE DE : LE TRONCHET

Réalisé par : www.imagic.fr